

Vous devez être sélectionné par votre université pour déposer votre candidature au programme d'échanges à l'UQAM. Nous vous invitons à lire ces informations, à remplir le formulaire en ligne et à faire parvenir à votre responsable des échanges votre dossier COMPLET.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2020-2021

Les étudiants en programme d'échange peuvent être admis à 1 ou 2 trimestres, soit à l'automne ou à l'hiver. Aucun retard ne sera accepté, et il n'est pas possible de prolonger son séjour une fois à Montréal ni au trimestre d'été.

TRIMESTRE	DATES DE DÉBUT ET DE FIN DES COURS
Automne 2020	du 8 septembre au 18 décembre 2020
Hiver 2021	du 7 janvier au 21 avril 2021

Attention : les dates de début et de fin des cours peuvent varier selon le programme d'études. Consultez le [calendrier universitaire 2020-2021](#).

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS À L'UQAM

Votre dossier devra nous parvenir par l'entremise de votre université au plus tard le :



pour début au trimestre d'automne 2020/d'hiver 2021*

* Pour le trimestre d'hiver 2021, il est possible de remettre votre dossier le 15 septembre 2020; par contre, nous vous encourageons fortement à le déposer le 1^{er} avril, étant donné les délais d'immigration possibles et la fermeture de certains programmes d'études en septembre.



CHOIX DU PROGRAMME D'ÉTUDES À L'UQAM

Le choix du programme d'études doit être conforme avec l'entente d'échanges établie entre l'UQAM et votre établissement d'attache.

Veuillez vérifier auprès de la personne responsable des échanges de votre université d'attache si le programme d'études souhaité est offert.

CHOIX DE COURS

- Tous les cours choisis doivent faire partie d'un seul et même programme d'études et d'un seul niveau d'études (ex. : le baccalauréat en géographie ou la maîtrise en sociologie).
- Les informations sur les programmes d'études se trouvent sur le site [Étudier à l'UQAM](#).
- Consultez la liste des cours offerts dans la section *Cours à suivre et horaires* sur la page du programme d'études choisi.
- La majorité des cours offerts à l'UQAM comptent pour 3 crédits. Un cours de 3 crédits correspond à 45 heures de cours réparties sur 15 semaines, à raison de 3 heures par semaine.
- Il est obligatoire de valider un régime d'études à temps complet. Le nombre de crédits exigés par trimestre est :
 - ✓ **1^{er} cycle** (baccalauréat ou certificat) : 12 à 15 crédits (4 ou 5 cours de 3 crédits)
 - ✓ **Cycles supérieurs** (maîtrise, DESS, doctorat) : 6 à 9 crédits (2 ou 3 cours de 3 crédits)
- Les cours de stage et les activités de mémoire ne sont pas accessibles aux étudiants en programmes d'échanges.



COMPÉTENCES LINGUISTIQUES EN FRANÇAIS

Si la langue d'enseignement de votre université est autre que le français, vous devrez obligatoirement remettre une attestation récente de connaissance du français par un organisme reconnu. L'attestation devra avoir été émise au cours de la dernière année. Le niveau minimal habituellement accepté est intermédiaire ou intermédiaire/avancé (équivalent de B2).

Voici les tests acceptés :

- Test de classement de l'École de langues de l'UQAM en ligne (des frais de 60 \$ CA s'appliquent)
- TFI (test de français international)
- TCF (test de connaissance du français)
- DELFL (diplôme d'études en langue française)
- DALFL (diplôme approfondi de langue française)
- Attestation de votre école ou du département de langues de votre université

Important : Nous nous réservons le droit de vous demander de faire le test de l'UQAM. Les étudiants concernés recevront un courriel à cet effet.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PARTICIPATION

Après avoir été sélectionné, vous devez :

- Remplir le formulaire de demande de participation au programme d'échanges à l'UQAM, que vous aurez reçu par courriel de la part de la personne responsable des programmes d'échanges de votre établissement.
- Le soumettre en ligne, l'imprimer, le faire signer (par la direction de votre programme d'études, par la personne responsable des programmes d'échanges de votre établissement d'enseignement), le signer vous-même et le joindre à votre dossier de candidature.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Votre dossier de candidature doit parvenir à l'UQAM par l'entremise de votre université d'attache. Votre dossier devra être envoyé en 3 copies dans cet ordre et sans agrafes (1 copie originale et 2 photocopies – sauf le dernier point de la liste).

- Formulaire de demande d'admission
- Lettre de motivation en français
- Lettre de recommandation d'un professeur de l'université d'attache
- Relevés de notes officiels pour chaque année d'études universitaires terminée (incluant le 1^{er} semestre de l'année en cours)
- Liste complète des cours auxquels vous êtes présentement inscrit
- Attestation de compétences linguistiques, si nécessaire
- Photocopie de votre certificat ou acte de naissance sur lequel apparaissent le nom et le prénom de vos parents
- Curriculum vitae
- Portfolio, vidéo ou dossier, si nécessaire

Tous les documents déposés doivent être traduits en français ou en anglais. Aucun dossier transmis par courriel ne sera accepté. Veuillez consulter notre site [Web](#) pour les informations détaillées.

PROGRAMMES D'ÉCHANGES ÉTUDIANTS ENTENTES BILATÉRALES, NSE ET NORTH2NORTH



RÉPONSE OFFICIELLE

Le Registrariat de l'UQAM vous fera parvenir la décision officielle (acceptation ou refus) par la poste. Vous la recevrez :

- entre le **15 mai** et le **1^{er} juillet** : si votre dossier arrive à l'UQAM avant la date limite du 1^{er} avril
- entre le **1^{er} novembre** et le **15 décembre** : si votre dossier arrive à l'UQAM avant la date limite du 15 septembre



INSCRIPTION AUX COURS

Après avoir reçu votre lettre d'acceptation officielle, vous recevrez par courriel les coordonnées de la personne responsable de votre programme d'études qui effectuera votre inscription. Vous ne pourrez pas vous inscrire en ligne par vous-même.

Une fois inscrit, vous recevrez par la poste votre NIP, qui est le code d'accès pour le Portail étudiant de l'UQAM.



SYSTÈME DE NOTATION ET RELEVÉS DE NOTES

Les relevés de notes vous seront envoyés par le Registrariat, à votre adresse postale personnelle, environ 8 semaines après la fin du trimestre. N'oubliez pas de changer votre adresse sur le Portail étudiant de l'UQAM.



PRÉPARATION DU SÉJOUR

Nous vous invitons à consulter le site Internet du Service de l'accueil et de l'intégration des étudiants étrangers. Vous y trouverez les informations nécessaires pour préparer tous les aspects de votre séjour au Québec et à l'UQAM.



IMMIGRATION

Programme d'échanges de 2 trimestres (profil année)

Puisqu'il s'agit d'un programme d'études de plus de 6 mois, vous devez obligatoirement obtenir un certificat d'acceptation du Québec (CAQ) et un permis d'études. Nous vous recommandons de commencer vos démarches d'immigration dès que vous recevez la lettre d'admission de l'UQAM, car celles-ci peuvent prendre jusqu'à 3 mois.

Programme d'échanges (profil trimestre)

Si vous participez à un programme d'échanges pour un seul trimestre à temps complet, vous n'avez pas l'obligation de détenir un CAQ ni un permis d'études pour cette période. Vous devez vous assurer d'avoir une autorisation de voyage électronique.



Attention ! Vous pourriez devoir fournir vos données biométriques dans le cadre de votre demande de permis d'études ou de visa de résident temporaire. Cela pourrait entraîner des délais supplémentaires.

* Si vous décidez de prolonger votre séjour d'études pour un 2^e trimestre d'échange, vous devez absolument effectuer une demande de CAQ et de permis d'études avant votre départ.



ASSURANCES OBLIGATOIRES

En tant qu'étudiant étranger, vous devez obligatoirement souscrire l'assurance maladie et hospitalisation de l'UQAM. Les frais d'adhésion à ce régime sont inclus automatiquement à votre dossier étudiant dès que vous êtes inscrit et sont d'environ 320\$ CA par trimestre. En conséquence, aucune autre assurance médicale ne sera reconnue par l'UQAM.

Il existe toutefois des protocoles d'ententes en matière de santé et de sécurité sociale entre le Québec et les pays suivants : Belgique, Danemark, Finlande, France, Grèce, Luxembourg, Norvège, Portugal, Roumanie et Suède. Si vous êtes citoyen de l'un de ces pays, il est important d'avoir en main à votre arrivée au Québec une attestation valide d'affiliation au régime de santé de votre pays. Ce document vous permettra de formuler une demande d'obtention de la carte de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) et, par la suite, une demande d'exemption des frais d'assurance obligatoire. Consultez la section sur les assurances du site des Services à la vie étudiante.

Les étudiants en provenance de la France, mais n'ayant pas la citoyenneté française, pourraient avoir droit à la couverture de la RAMQ. Afin de savoir si cela s'applique à vous, vous trouverez sur le site de la RAMQ l'information sur l'admissibilité des étudiants ayant cotisé à la sécurité sociale de la France, sans avoir la nationalité française.

STAGE

Si vous désirez effectuer un stage dans le cadre de votre séjour au Canada et que celui-ci est une exigence de votre université d'attache, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada vous offre certaines possibilités par le programme Expérience internationale Canada. Vous devez vous procurer un permis de travail pour effectuer ce stage.

Puisque ce stage n'est pas effectué dans le cadre de votre échange à l'UQAM, mais afin de compléter votre programme à l'étranger, vous en êtes entièrement responsable.

HÉBERGEMENT



Les Services à la vie étudiante de l'UQAM offrent des ressources en hébergement (appartement, chambre à louer et logement temporaire). Il existe aussi la possibilité d'une chambre en résidences universitaires.

À bientôt !

L'équipe de la mobilité étudiante : mobilite@uqam.ca

UQAM | **Service des relations internationales**
Université du Québec à Montréal